

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**07 > 19 AVRIL 2021**

---

# SOMMAIRE

---

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)

---

---



lundi 12 avril 2021

### Les écoutes fonctionnent bien pour repérer les fuites d'eau

(208 mots)

Page 6

Une fuite d'eau avait été signalée par des riverains à hauteur du 465 rue du Val Fleurion. L'employé chargé de leur détecti...



mercredi 14 avril 2021

### Le centre de vaccination de Moselle et Madon monte en puissance

(382 mots)

Page 7

« La capacité vaccinale du centre va augmenter pour atteindre 1 000 vaccinations par semaine dès la semaine prochaine », an...



jeudi 15 avril 2021

### Trois services communautaires réunis sur un même site

(446 mots)

Page 8

Auparavant basés dans différents sites de Neuves-Maisons, trois services communautaires sont maintenant regroupés dans des ...

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(11 articles)

---

---



vendredi 9 avril 2021

### Les bases d'une association de promotion du patrimoine sont posées

(225 mots)

Page 10

La commune de Chaligny porte encore la marque de sa triple histoire, industrielle, agricole et médiévale. Samedi dernier sa...



mardi 13 avril 2021

### Favoriser l'économie circulaire pour alimenter les fours à combustion

(260 mots)

Page 11

Pour réduire son empreinte carbone, l'entreprise Vicat tend à décarboner également ses outils de productions. Outre la comb...



mardi 13 avril 2021

### Argilor : un projet pour du ciment plus écoresponsable

(554 mots)

Page 12

C'est le vrai bon moment de faire les choses. » Bruno Salomon, directeur de l'entreprise Vicat sur le site de Xeuilley , ap...



mardi 13 avril 2021

### L'entreprise Vicat : lauréate du prix France Relance

(117 mots)

Page 13

Si Bruno Salomon est resté discret sur le coût des travaux, il évoque toutefois « un investissement de plusieurs dizaines d...



mardi 13 avril 2021

## Des travaux de toutes natures programmés sur la commune

(416 mots)

Page 14

■ Récupération des frais de la bibliothèque. Mise en recouvrement des frais de la bibliothèque pour l'année 2020 de la so...



mercredi 14 avril 2021

## Pas d'augmentation des taxes communales (194 mots)

Page 15

Le conseil municipal s'est réuni, le vendredi 9 avril, sous la présidence de Patrick Potts, maire, afin de voter les différ...



jeudi 15 avril 2021

## Vote des budgets du syndicat interscolaire (149 mots)

Page 16

Le syndicat interscolaire qui regroupe les communes de Maron et de Sexey-aux-Forges s'est réuni, sous la présidence de Patr...



samedi 17 avril 2021

## Le budget approuvé (307 mots)

Page 17

Le conseil municipal s'est déroulé à la salle polyvalente. Les premières délibérations concernaient l'approbation des compt...



dimanche 18 avril 2021

## Taxes, budget et subventions (239 mots)

Page 18

Le taux des taxes locales fut âprement discuté lors du dernier conseil municipal. Les élus voulant garder le même excédent ...



lundi 19 avril 2021

## Projet de Pass senior (122 mots)

Page 19

La municipalité souhaite développer son offre de services à destination de l'ensemble des personnes âgées de la ville. Auss...



lundi 19 avril 2021

## Les conseillers examinent le budget communal (266 mots)

Page 20

? Taxes locales. En raison de la réduction de 150.000 € des dotations de l'Etat, et de la fin des recettes venues des grav...

---

---

## ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)

---

---



jeudi 8 avril 2021

## En 2025, le train reviendra dans le Saintois (682 mots)

Page 22

Les murs défraîchis de la gare de Vézelize ont autant subi les affres du temps que celles des squatteurs. Dans un minuscule...



lundi 19 avril 2021  
06:33

## L'année 2020, année d'utilité pour la Banque des territoires

(536 mots)

Page 24

L'émanation de la Caisse des dépôts, véritable ingénieur et partenaire financier pour les collectivités comme pour le monde économique a vécu une année 20...

---

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---

## Les écoutes fonctionnent bien pour repérer les fuites d'eau

Une fuite d'eau avait été signalée par des riverains à hauteur du 465 rue du Val Fleurion. L'employé chargé de leur détection à la Communauté de communes a confirmé sa présence grâce à des écoutes. Pour la localiser, la technique utilisée est celle des tirs de corrélation, qui consiste à capter et à analyser les bruits émis par une fuite.

« Cela nous donne la situation de la fuite au mètre près », explique Alain Briosio, chef d'équipe travaux à la Com'com depuis 8 mois, qui a bénéficié d'une formation approfondie.

Après avoir creusé jusqu'à la conduite, les agents du service des eaux ont constaté que c'était le collier de raccordement qui était en cause. « Quand nous découvrons qu'il s'agit d'une vieille conduite en plomb, nous transmettons l'information à Adeline Prévôt, responsable travaux et nous la changeons complètement. La communauté de communes prend en charge les travaux jusqu'au compteur », complète M. Briosio. « C'est l'occasion, s'il est dans la maison, de l'installer en limite de propriété ». Chaligny compte encore quelques anciennes conduites

en plomb, notamment rue du Val Fleurion. ■



La localisation de la fuite a été détectée au mètre près grâce à la technique des tirs de corrélation.



## Le centre de vaccination de Moselle et Madon monte en puissance

Le centre de vaccination de Moselle et Madon, installé au centre culturel Jean-L'Hôte de Neuves-Maisons, est ouvert depuis six semaines. Plus de 2000 personnes ont été vaccinées et 1 000 d'entre elles ont reçu une seconde injection. Objectif visé : les 1 000 vaccinations hebdomadaires.

« La capacité vaccinale du centre va augmenter pour atteindre 1 000 vaccinations par semaine dès la semaine prochaine », annonce Manuel Guthfreund, coordinateur et référent santé du territoire.

À ce jour, deux tiers des patients habitent le territoire. Sur ce point, Marie-Laurence Frognet-Fau, médecin généraliste, indique qu'un travail est fait pour informer les habitants. Les mairies et leur CCAS (centre communal d'action sociale) ou encore les médecins fournissent les listes des personnes éligibles. Systématiquement, ces personnes sont rappelées pour veiller à leur éligibilité et prendre rendez-vous. À cela s'ajoutent les candidats à la vaccination s'étant inscrits sur la plateforme Doctolib.fr.

### Une organisation pour gagner en efficacité

Le médecin précise : « Ces trois méthodes permettent l'obtention d'un rendez-vous à notre centre de vaccination. À chaque fois, le nom du médecin traitant est noté, ce qui permet de prendre contact avec lui en cas de besoin. C'est toute cette organisation qui fait gagner en efficacité ». La professionnelle de santé annonce que de nombreux volontaires sont déjà inscrits pour remplacer les agents territoriaux qui reprendront leur travail lors de la fin du confinement.

### Des équipes mobiles

Parallèlement, le dispositif se poursuit avec l'identification d'autres lieux de vie (résidence autonomie, foyer de personnes handicapées, maison de retraite...) pour vacciner directement ces populations sur place, grâce à des équipes mobiles. Ce fut le cas la semaine dernière à la résidence Clerbout.

Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, salue l'efficacité du centre de vaccination, qui fonctionne grâce au collectif des professionnels de santé et des agents de Moselle et Madon et de Neuves-Maisons. En amont, avec la vice-présidente de la CCMM en charge du bien être et de la santé, Dominique Ravey, le contact est maintenu avec les organisations de l'État pour l'obtention des doses nécessaires au centre. ■



Des encadrants au service des usagers au centre de vaccination de Moselle et Madon. Des encadrants au service des usagers au centre de vaccination de Moselle et Madon Photo ER



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CHALIGNY

## Trois services communautaires réunis sur un même site

Œuvrant pour les habitants de Moselle et Madon, trois services ont migré en janvier, place des Tricoteries à Chaligny. Mission locale, Espace Emploi et le Centre Intercommunal d'Action Sociale sont désormais regroupés dans des locaux flambant neufs.

**A**uparavant basés dans différents sites de Neuves-Maisons, trois services communautaires sont maintenant regroupés dans des locaux neufs, clairs, fonctionnels et accessibles aux personnes handicapées, bénéficiant du parking de la Filoche à proximité.

Les missions de ces trois services restent inchangées.

■ L'Espace Emploi de la communauté de communes, sans se substituer au Pôle Emploi, est ouvert à tous les habitants qui ont besoin d'accompagnement dans ce domaine. Travail, formation, orientation professionnelle, préparation d'entretiens d'embauche, allocations-chômage ou renseignements sur les services disponibles en Moselle Madon, « l'approche est plus globale et plus personnalisée qu'au Pôle Emploi » précise Hervé Tillard, vice-président de la CCMM qui y chapeaute les compétences emploi et insertion. Les demandeurs trouveront à l'Espace Emploi deux ordinateurs en libre accès connectés à Internet, une imprimante, un téléphone, un photoco-

pieur et un fax. 300 à 400 personnes fréquentent ce pôle chaque année.

■ La Mission locale, elle, est dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire. Ses conseillers se mobilisent pour leur trouver formation ou emploi et les accompagnent dans tous les domaines de la vie quotidienne, de la santé au logement en passant par le sport ou les transports.

Ces deux pôles travaillent en symbiose et montent des actions communes.

■ Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), fondé le 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la suite du précédent forum des habitants, ne remplace pas les CCAS communaux qui se consacrent aux actions de proximité. Mais il met en place des projets avec eux dans les domaines de la cohésion sociale et de la solidarité, notamment en direction des personnes âgées ou de la jeunesse. Il intervient aussi dans les domaines de la santé (vaccination Covid), gère les crèches et la ludothèque, et fait le relais avec

des partenaires comme l'INAS pour la constitution des dossiers de retraite. Et depuis peu, le CIAS est chargé de donner un avis consultatif sur toutes les politiques de la CCMM touchant à l'humain.

### Trois structures sur un même pôle

Le nouveau pôle, situé 2 place des Tricoteries, est ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30. Responsable Espace emploi : Sophie le Bihan Responsable Mission Locale : Christine Virion Responsable CIAS : Cathy Beaufort ■



Sophie le Bihan, responsable de l'espace emploi, Hervé Tillard vice-président de la CCMM chargé du développement économique, Marie-Laure Siegel, vice-présidente de la CCMM chargée de la cohésion sociale et Catherine Beaufort responsable du CIAS.



---

---

**COMMUNES MOSELLE ET  
MADON**

---

---



## Les bases d'une association de promotion du patrimoine sont posées

**L**a commune de Chaligny porte encore la marque de sa triple histoire, industrielle, agricole et médiévale. Samedi dernier salle Marcel Dominioni, une vingtaine d'habitants, sensibles à cet héritage, se sont retrouvés pour « booster le patrimoine, le faire prévaloir et en restaurer des éléments », a résumé Nadine Antoine, conseillère municipale déléguée aux associations et à la culture. « Mais pour pouvoir bénéficier de subventions publiques il faut être constitué en association ». La municipalité n'en prendra pas les rênes pour garder son impartialité vis-à-vis des autres associations chaligniennes qu'elle aide aussi.

Au cours d'un brainstorming souvent passionné, les participants ont partagé leur conception du patrimoine à sauvegarder : vieilles pierres pour les uns, environnement agricole, vues dominantes, sources, sentiers à reconquérir pour d'autres, patrimoine industriel, intellectuel, histoire locale et noms des rues pour d'autres encore.

Secrétaire de l'association des amis de la chapelle Notre-Dame-du-Fer, Martine Maire a alors exprimé un souhait : « Faire quelque chose ensemble ». Les participants décident donc unanimement de proposer à cette association existante de la rejoindre, quitte à changer son nom et

à élargir ses objectifs.

Ils effectueront cette démarche lors de l'assemblée générale des Amis de la Chapelle, repoussée exprès au samedi 10 avril à 10 h, pour pouvoir les accueillir. ■



Les amoureux de vieilles pierres peuvent se régaler au fil des rues.





## Favoriser l'économie circulaire pour alimenter les fours à combustion

Pour réduire son empreinte carbone, l'entreprise Vicat tend à décarboner également ses outils de productions. Outre la combustion du clinker, les matériaux nécessaires pour alimenter les fours et produire l'énergie se veulent également plus écoresponsables. Pour cela, l'usine de Xeulley cherche à remplacer avantageusement le charbon pour amener les fours à température.

L'entreprise propose des débouchés à des ressources qui ne sont pas utilisées par l'industrie. « Nous avons pour objectif de valoriser le déchet, de le transformer », précise Bruno Salomon. Dans la production de ciment, Vicat utilise notamment des sables des fonderies.

En ce qui concerne la combustion, « ce sont 500 000 tonnes de déchets organiques qui sont valorisés chaque année », ajoute-t-il. L'objectif est de trouver des déchets énergétiques capables de se substituer à l'énergie fossile, dans un souci de « préservation des énergies non renouvelables ». Dotée d'équipement de dépollution, l'usine utilise des déchets de bois pour lesquels il n'y a pas de débouchés. « On n'a pas peur du mot déchet », précise Bruno Salomon qui travaille notamment avec l'entreprise Onyx de Ludres. « Les farines animales non utilisables nous servent également de combustible. Elles apportent de la valeur ajoutée ».

Actuellement, 85 % de l'apport ther-

mique de l'usine est réalisé à partir de combustibles de substitution. « On utilise 15 000 tonnes de charbon par an. C'est une économie de 60 000 », note Bruno Salomon qui ajoute que « cette économie circulaire est vecteur de croissance pour le territoire ». ■



Le four rotatif de la cimenterie Vicat de Xeulley, la température atteint les 1450°C. Photo ER /Cedric JACQUOT



## Argilor : un projet pour du ciment plus écoresponsable

Implantée à Xeulley, l'entreprise Vicat produit annuellement 600 000 tonnes de ciment. Que ce soit dans la production de la matière ou la matière en elle-même, la cimenterie a lancé le projet Argilor visant à décarboner sa production et réduire ainsi les émissions de CO<sub>2</sub>.

**C'**est le vrai bon moment de faire les choses. » Bruno Salomon, directeur de l'entreprise Vicat sur le site de Xeulley, appuie la volonté du groupe de réduire son empreinte carbone. Vicat, qui revendique un chiffre d'affaires de 2,7 milliards d'Euros, 216 collaborateurs sur 24 sites dans le Grand Est, 100 salariés sur l'usine de Xeulley dont quasiment autant de CDI et 1 500 emplois indirects, mène actuellement le projet Argilor, visant à décarboner sa production.

De l'usine de Xeulley sortent annuellement 600 000 tonnes de ciment. Et les clients sont nombreux. « Principalement dans le Grand Est mais il y a des marchés comme le Grand Paris Express ou le tunnel de la liaison Lyon-Turin », illustre le directeur.

Néanmoins, la production est énergivore, notamment dans l'utilisation d'énergies fossiles.

« L'usine a trois activités : la fabrication de ciment, la production de béton et la production de granulats. L'objectif est d'éradiquer l'énergie fossile dans la production à l'horizon 2024. » Une transition qui passe par le projet Argilor.

### La problématique du clinker

« Dans le contexte de lutte contre le réchauffement climatique, on n'a probablement pas fait assez jusqu'à présent depuis les accords de Johannesburg en 2002 », commente Bruno Salomon. Depuis les années 1990, le groupe aurait réduit de 15 % sa production de CO<sub>2</sub> pour arriver à 540 kg par tonne de ciment produit. Une politique qui doit, selon lui, s'accroître tout en gardant la même performance.

Gagner en efficacité énergétique relève de l'innovation car le calcaire, jusque-là extrait pour produire du clinker essentiel à la fabrication de ciment, contient naturellement du dioxyde de carbone qui est libéré lors de la combustion. Pour produire du ciment, le calcaire est mélangé à de l'argile pour obtenir ledit clinker, roche artificielle qui est à nouveau broyée. « C'est le composant principal entre 85 et 100 % mais il est très générateur de CO<sub>2</sub> », note Bruno Salomon.

Pour sortir du tout carbone et tout clinker, l'entreprise a misé sur de l'argile activée qui viendra remplacer le produit clinker à hauteur de 30 % pour conserver les mêmes propriétés.

*« Ce qu'on réalise, c'est fait nulle part ailleurs dans le monde »*

L'entreprise ne verse pas dans la philanthropie et constate « qu'il y a une vraie demande du marché pour des produits bas carbone. Elle amène une transformation profonde de l'industrie ».

La production d'argile activée, issue des carrières locales, nécessite un savoir-faire qui demande aussi une transformation de l'unité de production. Dix-huit mois de travaux, qui ont commencé en mars, sont nécessaires pour une mise en service au 2<sup>e</sup> semestre 2022. « Ce qu'on réalise, c'est fait nulle part ailleurs dans le monde », se félicite Bruno Salomon.

D'autant que le projet devrait être vecteur de créations d'emploi, durant la phase de travaux mais aussi dans la phase active du projet. ■



Bruno Salomon, directeur de la cimenterie Vicat de Xeulley, présente le projet Argilor qui s'inscrit dans la volonté du groupe de réduire son empreinte carbone. Photo ER /Cedric JACQUOT

par Jean-Baptiste Martin

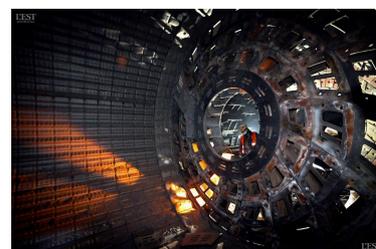




## L'entreprise Vicat : lauréate du prix France Relance

Si Bruno Salomon est resté discret sur le coût des travaux, il évoque toutefois « un investissement de plusieurs dizaines de millions d'euros ». L'entreprise a pu compter sur un soutien de l'État à travers le plan France Relance. Afin de relancer l'économie et créer des emplois, 100 milliards d'euros sont répartis en plusieurs volets. Dans celui consacré à l'écologie, 291 millions d'euros étaient consa-

crés à l'aide à la décarbonation de l'industrie afin d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Vicat fait partie des seize entreprises primées ; la seule en Grand Est avec l'entreprise Novacarb à Laneuveville-devant-Nancy. ■



Le broyeur à boulets de la cimenterie Vicat de Xeuilley. Photo ER /Cedric JACQUOT



## Des travaux de toutes natures programmés sur la commune

Les élus, réunis lors du dernier conseil municipal, ont validé tous les points à l'ordre du jour, après délibérations.

■ **Récupération des frais de la bibliothèque.** Mise en recouvrement des frais de la bibliothèque pour l'année 2020 de la somme de 2 045,42€ auprès de la com'com.

■ **Convention de vérification pour la qualité de l'air intérieur dans les ERP.** La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible et suivant du code de l'environnement). Les établissements concernés sont notamment ceux accueillant des enfants pour évaluer le confinement par un organisme accrédité.

■ La société ITGA a été retenue pour la qualité de l'air intérieur pour 1 800 € TTC.

■ **Créances irrécouvrables - effacement de dette.** Fin janvier 2021, le trésorier municipal a informé la commune de la décision de la commission de surendettement d'avril 2020 d'effacer les dettes de Mme X pour un montant de 103,18 € (frais de cantine). Il est donc demandé au conseil

municipal de bien vouloir accepter l'effacement de dette.

■ **Travaux secrétariat de mairie.** Ouverture de la fenêtre par une porte-fenêtre aux normes PMR avec terrassement extérieur pour accessibilité (maçonnerie, gros œuvre, menuiserie extérieure) ; Cloisonnement d'un sas d'accueil (plâtrerie, vitrerie, menuiserie intérieure) ; Câblage électrique, réseau informatique et lumières intérieures (électricité, courant fort, climatisation, chauffage électrique, ventilation) ; Aménagements intérieurs (plaquiste, peintures, sols, changement d'huissières...); Achat de mobilier, le maire va signer le marché et pour les missions de contrôle.

L'enveloppe allouée à ces travaux étant de 60.000 € HT pour les travaux et 5. 000 € HT pour les missions.

■ **Subvention au CCAS.** Participation au budget 2020 du CCAS faisant état d'un excédent de fonctionnement 2020 de 3.883,61 €. Une participation de 2.500 € est accordée

■ **Transformation de places de**

**stationnement avec protection par étriers des candélabres rue des Forts Champs.** Des enrochements avaient été implantés au pied des candélabres pour leur protection, mais il s'est ensuivi des dégradations de pare-chocs de voitures et dégradations de voitures, les propriétaires demandent leur enlèvement. La société TRB a été retenue pour la création de places de stationnement pour un coût HT de 3.500 € et pour la pose de dix étriers de protection au pied des candélabres par scellement pour un coût HT de 1.500 €. ■



1 : Travaux en cours rue des forts champs.



## Pas d'augmentation des taxes communales

**L**e conseil municipal s'est réuni, le vendredi 9 avril, sous la présidence de Patrick Potts, maire, afin de voter les différents budgets.

Le compte administratif a été adopté à l'unanimité pour un résultat positif de clôture se montant à 206 750 € qui se décomposent comme suit : 178 500 € en fonctionnement et 28 200 € en investissement. Le compte de gestion fut également adopté à l'unanimité.

Les conseillers municipaux devaient ensuite étudier le budget primitif 2021. Les dépenses et les recettes de fonctionnement se montent à 808 190 € et en investissement à

280 250 €.

Les taxes communales n'augmentent pas. Malgré une nouvelle répartition du pourcentage des taxes locales communales, il n'y aura pas d'incidences financières pour les administrés.

Les subventions ont été attribuées à l'association « Bélier Meulson », qui gère tout le périscolaire et les centres aérés ainsi qu'au foyer rural. Les autres demandes seront étudiées par la toute nouvelle commission d'attribution des subventions.

Les travaux de l'église vont être réalisés cette année pour un montant de

214 000 €. Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité. ■



Les travaux de l'église vont être réalisés cette année pour un montant de 14 000 €. Photo d'illustration ER





## Vote des budgets du syndicat interscolaire

**L**e syndicat interscolaire qui regroupe les communes de Maron et de Sexey-aux-Forges s'est réuni, sous la présidence de Patrick Potts afin de voter les différents budgets. Le compte administratif a été adopté à l'unanimité pour un résultat positif de clôture se montant à 27 985 €. Le compte de gestion fut

également adopté à l'unanimité. Les conseillers devaient ensuite étudier le budget primitif 2021. Les dépenses et les recettes de fonctionnement se montent à 133 493 € et en investissement à 4 660 €. La somme de 5 € a été attribuée à chaque enfant au titre de la coopérative scolaire ainsi que 1 000 € pour la future classe dé-

couverte de l'école primaire. De plus, l'école maternelle, située à Maron, va être équipée dans le cadre « label écoles numériques », d'un grand écran interactif, d'un montant de 3 700 € subventionné à 50 % par l'État. Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

## Le budget approuvé

Le conseil municipal s'est déroulé à la salle polyvalente. Les premières délibérations concernaient l'approbation des comptes 2020, il en ressort un excédent de fonctionnement de 707.040 € et un déficit d'investissement de 154.184 €. Avec la reprise du déficit de 2019 de 1.156.024 €, le résultat est réduit à 785.296 €. Les trois délibérations sont approuvées à l'unanimité.

Les taux de la taxe foncière étaient aussi à l'ordre du jour. Pour le bâti, le taux passe de 39,12 % à 40,62 % et pour le non bâti de 26,13 % à 27,13 %, une décision approuvée à la majorité, avec 3 contres et 2 abstentions.

Les points suivants concernaient la constitution d'une réserve de paie-

ment pour risques contentieux et l'autorisation de programme de crédits de paiements 2021 liés au site du Val de Fer, approuvés à l'unanimité. Le budget primitif 2021 avec une section d'investissement à hauteur de 4.556.195 € et une section de fonctionnement de 7.540.148 € a été présenté. Il comporte, entre autres, la pose de six caméras fixes de surveillance, l'éclairage public passé en LED, l'isolation revue de bâtiments etc... Ces travaux sont financés grâce au dispositif Intracting qui permet une couverture intégrale par des subventions, de certificats d'économie d'énergie et un emprunt à taux zéro. Le budget est approuvé avec une voix contre et 4 abstentions.

Les trois points suivants reprenaient les travaux annoncés dans le budget

primitif pour le gymnase Plumet, l'école Blum et l'hôtel de ville. Ils ont été approuvés à l'unanimité.

Les dernières délibérations concernaient une subvention de fonctionnement du CCAS, la signature d'une convention avec l'association Echo-geste, une convention de groupement de commande pour le marché de transports avec la CCMM et une demande de suppression du plan d'alignement, tous approuvés à l'unanimité.

### Divers

Ouverture de la gendarmerie courant septembre. ■



## Taxes, budget et subventions

**L**e taux des taxes locales fut âprement discuté lors du dernier conseil municipal. Les élus voulant garder le même excédent que l'an passé pour le budget 2021, il apparaît difficile de ne pas augmenter ces taxes qui n'ont subi aucune augmentation depuis 2013. Décision finale : + 2,61 % pour le bâti et +1,15 % pour le non bâti (deux voix contre, une abstention).

Pour les subventions 2021 (budgétées à hauteur de 8.000 €), Vanessa Jolly-Béraud a contacté les associations et propose d'attribuer les subventions en plusieurs fois vu les contraintes actuelles. 2.500 € iront à

la coopérative scolaire. Le CCAS disposant d'un bénéfice de 2.700 €, Mme Freche, sa présidente, demande de baisser sa subvention à 2.000 €. Le budget primitif avec en fonctionnement et investissement des recettes de 752.000 €, des dépenses de 589.000 €, soit un excédent de 163.000 € est voté à l'unanimité. F

La réfection de la rue Jeandidier Brigeot, l'aménagement des Vaux de Rumvaux ont été votés à l'unanimité.

Enfin l'association foncière est composée du maire, membre de droit, et de MM.Malgras, Marchal, Franiatte et Oudenot, membres sortants.

### Des projets et des investissements.

Des travaux pour la Mairie : Améliorer l'accessibilité de la mairie aux personnes âgées ou handicapées. Ayant contacté les enseignantes, un conseil municipal des jeunes pourrait se créer en octobre. ■



La mairie est accessible aux personnes âgées ou handicapées.





## Projet de Pass senior

La municipalité souhaite développer son offre de services à destination de l'ensemble des personnes âgées de la ville. Aussi, elle a décidé de mettre en place un Pass senior qui aura pour objectif de proposer une palette d'offres préférentielles, municipales, commerciales et associatives aux aînés néodomiens.

Pour la réalisation de ce projet, la commune désire impliquer les personnes âgées de Neuves-Maisons. Aussi elle sollicite les Néodomiens de plus de 65 ans à participer à des réunions de travail afin de recenser et d'évaluer leurs besoins et leurs attentes.

Si vous avez plus de 65 ans et souhaitez collaborer à la création du Pass Senior veuillez contacter le CCAS au 03 83 47 85 37 ou la résidence d'autonomie André-Clerbout au 03 83 47 16 03. ■





## Les conseillers examinent le budget communal

? **Taxes locales.** En raison de la réduction de 150.000 € des dotations de l'État, et de la fin des recettes venues des gravières en 2023, les élus ont été contraints d'augmenter de trois points le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. La taxe sur le foncier bâti passe à 34,20 % en raison du regroupement de la taxe départementale et communale contre 31,20 % en 2020. La taxe sur le foncier non bâti reste à 35,24 %.

? **Budget primitif 2021.** Les élus ont ensuite adopté à l'unanimité le projet de budget général 2021. Il s'équilibre, en section de fonctionnement, à 2.113.397 €, en section d'investissement à 6.481.977 €.

Le maire rappelle que 44 € sur 100 € d'impôts dépensés sont affectés à des investissements destinés à améliorer le cadre de vie des habitants.

? **Travaux.** Le conseil décide d'effectuer divers travaux de voirie pour un montant global de 280.000 €.

Le conseil décide de la réfection des rues du Prieuré, du haut de la rue de Mirecourt.

? **Renforcement de la cohésion sociale.** Le conseil acte le financement du projet intergénérationnel pour un montant de 4.410.521 €.

? **Jeunes.** Le projet ados mutualisé

avec la communauté de communes Moselle et Madon est reconduit.

? **Subventions aux associations :** Pêcheurs, 500 €; association vélo 550 €; Créa'passion, 200 €; ARPA, 500 €; Flav'Danse, 800 €; Flam 54, 200 €; ASF volley, 200 €; ASF badminton, 400 €; Les traits vivants, 450 €; HBCFR, 3.500 €; FCRFMM, 700 €.

? **Acquisition.** La municipalité fait l'acquisition de la parcelle zv 39 aux consorts Arnould. ■



---

---

# ACTUALITÉS DIVERSES

---

---



## En 2025, le train reviendra dans le Saintois

Abandonnée en 2016, la ligne reliant Nancy à Contrexéville devrait revoir le jour en 2025. Dans le Saintois, on se prépare au retour du train. Mais de nombreuses questions sont encore à l'étude.

Les murs défraîchis de la gare de Vézelize ont autant subi les affres du temps que celles des squatteurs. Dans un minuscule lotissement planté au milieu des champs, à quelques encablures du village, le bâtiment voyageur conserve un charme anachronique.

On y accède par une petite route à l'état plus que douteux et les entrées murées et taguées protègent ce qui peut encore l'être : à l'intérieur de l'édifice, les dégradations ont été nombreuses. Sur le quai, la manivelle qui actionnait l'un des derniers passages à niveau manuel de France a été soudée pour éviter tout danger. Quant aux voies, elles sont à l'abandon : herbes folles et arbustes ont recouvert les rails et le ballast.

Çà et là, des traverses et quelques boulons rénovés témoignent pourtant d'un passé pas si lointain où les trains passaient encore : il y a cinq ans, la ligne reliant Nancy à Contrexéville desservait quotidiennement les villages bucoliques du Saintois, avant de fermer en décembre 2016, minée par un sous-investissement chronique.

« Il y avait du monde ici, mais tout a été fait pour faire fuir les gens », confirme Jérôme Leclerc, un voisin qui a retapé en 1982 le vieux café de la gare, à laquelle il conserve un profond attachement : « Elle fait partie du patrimoine ».

### Pas d'ouverture avant 2025

Un patrimoine qui devrait renaître à l'horizon 2025, date prévisionnelle annoncée par la Région pour la réouverture de la ligne (lire par ailleurs), dont le terminus se situe actuellement à Pont-Saint-Vincent.

À l'écart du village de Ceintrey, dans un lotissement construit nouvellement au-dessus de l'ancienne voie, les avis sur le retour du train sont partagés : « Je ne suis pas trop pour, la ligne passe juste là », montre un habitant qui assume son côté pro-voiture. Un peu plus loin, l'un de ses voisins, retraité, se verrait bien laisser son véhicule au garage : « Être en 15 minutes à Nancy, sans payer de parking, c'est imbattable ! »

De leur côté, les élus attendent le retour de la liaison ferrée de pied ferme : « Le matin on est pare-chocs contre pare-chocs dès la sortie du village », soupire Jérôme Klein, président de la communauté de communes du Saintois. Comme lui, 9 150 habitants du secteur se déplacent quotidiennement vers l'agglomération nancéienne en voiture, occasionnant de nombreux bouchons.

Le chemin est encore long avant que le train ne revienne : « On avance progressivement. Le sujet du moment, ce sont les passages à niveau (une cinquantaine jalonne la ligne) », développe Jean-Paul Robert, maire de Ceintrey et membre de l'ADLF, une association qui milite activement pour le retour du train.

La plupart devront être supprimés ou contournés, pour un surcoût estimé à 27 millions d'euros. Le sujet irrite les agriculteurs locaux, qui y voient une perte de temps dans l'accès à certains champs.

### Quelles dessertes ?

Tous les défenseurs de la ligne s'accordent en revanche sur un point : si le train revient, il doit être rapide.

L'objectif fixé est de réaliser Nancy-Contrexéville en une heure, avec une fréquence régulière, même en heure creuse. Pour tenir ce pari, certaines haltes seront supprimées : « Il n'y aura pas cinq arrêts entre Pont-Saint-Vincent et Mirecourt », prévient David Valence, le monsieur transport de la Région.

Les élus du Saintois acceptent l'idée d'un seul arrêt dans leur secteur, mais proposent une desserte tournante, entre les gares de Ceintrey, Vézelize, Praye (située au pied de la colline de Sion) et Diarville.

En l'état du projet, rien n'est moins sûr : les gares devront pouvoir être facilement accessibles en voiture et bus, avec possibilité de se garer. La fréquence, le nombre de dessertes et la solution de transport envisagée devraient être détaillés dans le cahier des charges, dévoilé cet été. ■



La gare ferroviaire de Vézelize est fermée depuis décembre 2016. Malgré l'état des voies, les trains devraient revenir à l'horizon 2025. Mais la halte n'a pas l'assurance d'être desservie. Photo ER /Cédric JACQUOT

*par Élian Delacôte*



## L'année 2020, année d'utilité pour la Banque des territoires

**L'émanation de la Caisse des dépôts, véritable ingénieur et partenaire financier pour les collectivités comme pour le monde économique a vécu une année 2020 intéressante, dans son soutien à la Meurthe-et-Moselle.**

Changement des équipes dans les mairies, crise de la Covid-19 : l'année 2020 a été pour la Banque des territoires tout aussi agitée que pour le reste de la société française. Mais Patrick François, son directeur pour la région Grand-Est, en tire plutôt un bilan positif : « Nous avons "surperformé" dans bien des territoires quand l'économie était en difficulté. C'est la preuve de notre utilité. »

Il évoque ainsi le fonds Résistance, mis en place pour soutenir les entreprises au moment du premier confinement : il est venu en aide à 107 petites entreprises ou associations en Meurthe-et-Moselle, pour un montant d'1,42 million d'euros (M€).

Investissement dans des projets structurants (5 M€), prêts aux collectivités locales et aux bailleurs sociaux (67 M€), ingénierie pour développer des projets structurants font partie des missions de la Banque des territoires. « Pour l'investissement, on a fait en sorte que les tours de table puissent se tenir malgré la situation », poursuit le directeur.

### Pas de tension sur le logement social

Trois exemples sont ainsi cités pour le département. Le projet Novawood porte la construction d'une centrale à biomasse sur le site de Novacarb. L'implantation des résidences Âges et vie à Cirey-sur-Vezouze et Chanteheux veut permettre à des seniors encore autonomes de rester près de chez eux.

Enfin un fonds d'avance remboursable est créé qui permettra à 24 collectivités du Pays de Terres de Lorraine de rénover 43 bâtiments publics et six parcs d'éclairage.

Pour le logement social, l'année 2020 a été en retrait, mais la Meurthe-et-Moselle n'est pas un territoire en tension pour la demande. Un peu plus de 300 logements ont été construits, souvent de petits ensembles de qualité, et près de 900 ont été rénovés. Ces travaux ont représenté 1.300 emplois créés ou soutenus en 2020.

### De l'ingénierie avec des collectivités locales

La filiale de la Caisse des dépôts accompagne les collectivités locales à travers plusieurs dispositifs. Le plan Action cœur de ville concerne ainsi Lunéville et Toul. Pour la première, le financement va en partie à un poste de manager de centre-ville et à l'accompagnement des réflexions et études sur la restructuration et l'animation du château. Pour la seconde, un fonds d'1,1 million d'euros concerne la rénovation énergétique de bâtiments publics - par exemple la ca-

thédrale.

Est en train de se mettre en place depuis la fin de l'année un programme « Petites villes de demain »: 14 communes dans onze intercommunalités sont concernées, comme Nomeny, Pont-à-Mousson, Colombey-les-Belles ou Neuves-Maisons. « Pour l'instant, on recueille les idées des élus », indiquent les membres de la Banque des territoires. Là encore, il s'agit d'intervenir aussi bien dans le montage du projet que pour son financement.



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/429BFDCD-F2A8-460D-B5AE-04A06B699AA3/NW\\_detail/le-charbon-est-utilise-au-centre-de-production-de-carbonate-de-soude-et-de-bicarbonate-de-sodium-de-novacarb-pres-de-nancy-la-future-centrale-a-biomasse-voise-a-diminuer-l-utilisation-de-cette-energie-fossile-la-preservation-de-l-environnement-est-des-objectifs-de-la-banque-des-territoires-photo-er-alexandre-marchi-1618776109.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/429BFDCD-F2A8-460D-B5AE-04A06B699AA3/NW_detail/le-charbon-est-utilise-au-centre-de-production-de-carbonate-de-soude-et-de-bicarbonate-de-sodium-de-novacarb-pres-de-nancy-la-future-centrale-a-biomasse-voise-a-diminuer-l-utilisation-de-cette-energie-fossile-la-preservation-de-l-environnement-est-des-objectifs-de-la-banque-des-territoires-photo-er-alexandre-marchi-1618776109.jpg)

Le charbon est utilisé au centre de production de carbonate de soude et de bicarbonate de sodium de Novacarb près de Nancy: la future centrale à biomasse vise à diminuer l'utilisation de cette énergie fossile. La préservation de l'environnement est des objectifs de la Banque des territoires. Photo ER /Alexandre MARCHI.



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/4DD47E19-7C65-4BA3-91A2-0C6F7C808944/NW\\_detail/title-1618776106.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/4DD47E19-7C65-4BA3-91A2-0C6F7C808944/NW_detail/title-1618776106.jpg)



[https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/a29a1184-9c32-425d-9d2a-1f0ce47c82e9/NW\\_listE/la-commune-de-nomeny-est-concernee-par-le-plan-petites-villes-de-demain-photo-er-1618775863.jpg](https://cdn-s-www.estrepublicain.fr/images/a29a1184-9c32-425d-9d2a-1f0ce47c82e9/NW_listE/la-commune-de-nomeny-est-concernee-par-le-plan-petites-villes-de-demain-photo-er-1618775863.jpg)

*par Julien Bénéteau*

